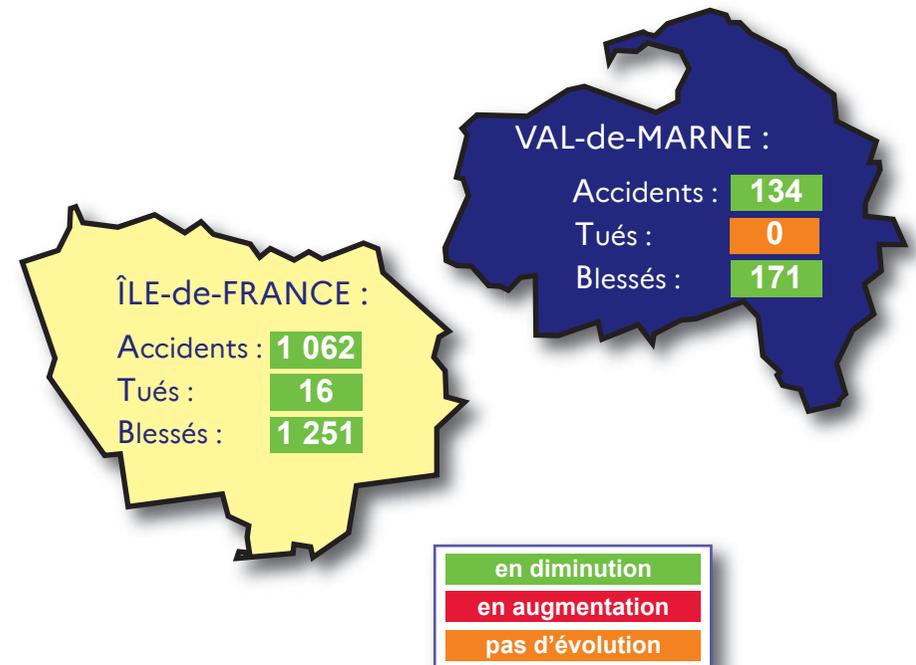


L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois de février 2025

Données provisoires
 (issues des remontées rapides et bilans consolidés)
 comparées aux données consolidées de 2024

**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**



Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Février 2025 (provisoires rapides)	134	0	171
Février 2024 (chiffres consolidés)	145	0	188
Différences 2025/ 2024	- 11	0	- 17
Évolutions 2025/ 2024	- 7,6 %	0 %	- 9,0 %
Évolutions "Île-de-France" 2025 / 2024	- 5,9 %	- 20,0 %	- 10,5 %

Usagers tués en 2025	0 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2025	Part en %
 ou EDP						1		1	50 %
 ou EDP motorisé				1				1	50 %
 								0	0 %
								0	0 %
 								0	0 %
Autres usagers								0	0 %
Total 2025	0	0	0	1	0	1	0	2	
Part (en %)	0 %	0 %	0 %	50 %	0 %	50 %	0 %		100 %

Accidents mortels du mois : 0 personne tuée en février 2025

	Janvier <small>(remontées rapides)</small>	Février <small>(remontées rapides)</small>	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2025	Cumul 2024	Différence 2025/ 2024	Évolution 2025/ 2024	Évolution Île-de-France 2025/ 2024
Accidents	147	134											281	323	- 42	-13,0 %	- 3,2 %
Tués	2	0											2	1	+ 1	+ 100 %	-32,6 %
Blessés	170	171											341	409	- 68	-16,6 %	- 5,3 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Mars 2024/ Février 2025	1 933	24	2 436
Mars 2023/ Février 2024	2 225	18	2 718
Différences 2025/ 2024	- 292	+ 6	- 282
Évolutions 2025/ 2024	-13,1 %	+ 33,3 %	-10,4 %
Évolutions Île-de-France 2025/ 2024	-2,4 %	-12,4 %	-3,0 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins précises que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période pluri-mensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).